



C-X-1.4-f

Liste de contrôle : Aire de remplissage et de lavage

L'aire de remplissage-lavage, qui peut être utilisée en commun, doit supprimer les risques de contamination des eaux et assurer la sécurité des personnes lors du remplissage, du lavage et de l'entretien du matériel et des EPI.

N°	Questions de contrôle	Réponse
1	Les eaux de rinçage ou de nettoyage sont-elles récupérées (dans une fosse à lisier active, une fosse de récupération ou un autre système de traitement des effluents) ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
2	Est-il impossible que les eaux de rinçage ou de nettoyage s'écoulent dans les eaux claires ou dans les eaux usées ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
3	La conduite de remplissage est-elle équipée soit : a) d'un volucompteur (avec arrêt automatique) et/ou b) d'une réserve-tampon d'eau en hauteur ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
4	L'arrivée d'eau dans la cuve est-elle faite par une tuyauterie en col de cygne (pas de contact avec la cuve) ou existe-t-il un clapet antiretour ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
5	La place de lavage est-elle équipée d'un nettoyeur haute pression ou cet équipement est-il disponible sur le pulvérisateur pour nettoyage extérieur ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
6	Un dispositif d'égouttage des bidons préalablement rincés est-il à disposition ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
7	Y a-t-il un endroit prévu pour nettoyer-rincer les EPI et les faire sécher ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
8	Est-ce-que l'aire de remplissage est exempte de toute irrégularité dans laquelle les liquides pourraient s'accumuler ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non



Le volucompteur permet de doser précisément l'eau.



Le col de cygne évite le retour de bouillie dans le réseau.



Un nettoyeur à haute pression doit être disponible pour bien nettoyer les machines.

Si vous ne pouvez pas répondre par OUI à certaines questions, prenez les mesures nécessaires !

N°	Mesure à prendre	Délai	Responsable	Effectué le

  **Plus d'informations :**
Vous trouverez également d'autres informations dans les autres documents du **Toolkit Protection de l'utilisateur – Produits phytosanitaires**, sur les sites web bonnespratiquesagricoles.ch ou spaa.ch

Créé par :


www.agridea.ch


www.bul.ch

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
www.seco.admin.ch

Avec le soutien financier de :

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Cofinancé par la CFST
www.cfst.ch

2ème édition, publiée en janvier 2024